



PRÉFET DE LA VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 17 mars 2023

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) L'État annonce 2,2 M€ en faveur des territoires ruraux de la Vienne

La Vienne bénéficie cette année d'une enveloppe au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de 8,2 M€.

La commission départementale, composée de parlementaires et d'élus, qui examine les projets sollicitant plus de 100 000 € de DETR s'est réunie le 17 mars 2023. Elle a émis un avis favorable sur la programmation de 2,25 M€ de subvention pour accompagner les 14 projets suivants représentant un investissement total de 17 M€ :

Mirebeau (labellisée petite ville de demain): <ul style="list-style-type: none">• construction d'un gymnase et d'un dojo• création d'un centre socio-culturel,• réaménagement de l'espace multimodal	300 000 € 300 000 € 107 523 €
Buxerolles : <ul style="list-style-type: none">• création d'un pôle social et solidaire	107 061 €
Champigny-en-Rochereau : <ul style="list-style-type: none">• aménagement d'une nouvelle mairie,	150 000 €
Saint-Georges-les-Baillargeaux : <ul style="list-style-type: none">• réhabilitation de l'ancienne école du Peu,	150 000 €
Dissay : <ul style="list-style-type: none">• construction de vestiaires au sein du complexe sportif,	150 000 €
Bournand : <ul style="list-style-type: none">• aménagement de deux classes, d'un préau et l'agrandissement du réfectoire et de la salle de motricité de l'école,	136 248 €
Dangé-Saint-Romain (labellisée petite ville de demain) : <ul style="list-style-type: none">• construction d'un pôle de santé,	150 000 €
Les Ormes : <ul style="list-style-type: none">• mise en accessibilité, en sécurité et l'adaptation au réchauffement climatique de la cour de l'école primaire,	107 101 €

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la communication
interministérielle

Mél guenael.campan@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pleumartin (labellisée petite ville de demain) : <ul style="list-style-type: none">deuxième phase de rénovation énergétique du bâtiment de l'école primaire et la restructuration de la salle de restauration	150 000 €
Valence-en-Poitou (labellisée petite ville de demain) : <ul style="list-style-type: none">aménagement de bâtiments communautaires pour la création du pôle enfance-jeunesse et de l'école de musique, 150 000 €dépollution et reconstruction de l'îlot 28 grand'rue situé en centre-bourg	150 000 € 150 000 €
Valdivienne : <ul style="list-style-type: none">deuxième phase de création d'un pôle commercial	150 000 €

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle

Mél guenael.campan@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers